# **SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022**

Convoqué le 06 septembre 2022, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 12 septembre, à 20 heures 30 sous la présidence de Madame Anita BENIER, Maire.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas d'ABOVILLE

Absent excusé : Monsieur Régis VRAIN qui donne pouvoir à Monsieur Antoine PRÉVOST

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé et signé

2022-36 CONVENTION DE SESSION A TITRE GRATUIT DE PANNEAUX PORTANT VALORISATION DE SITES DE PATRIMOINE RURAL D'INTERET DEPARTEMENTAL

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour signer la convention avec Tourisme Loiret concernant le lutrin de valorisation de la Tour Chappe.

### 2022-37 DEMANDE DE GARANTIE CONTRAT DE PRET BACCON-LOGEMLOIRET

Le Conseil Municipal de la Commune de Baccon accorde sa garantie à hauteur de 50,00 % pour le remboursement du Prêt d'un montant total de 946 145,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt n° 138759 constitué de 6 lignes du prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 473 072,50 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

- La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
- Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Conseil s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

### 2022-38 POINT SUR LES TRAVAUX

- Pression d'eau rue de la Rivière : le problème est solutionné il s'agissait d'un clapet anti-retour colmaté par le calcaire. La commune n'est pas responsable.
- Taille de la haie du terrain de foot : les travaux ont été réalisés cet été par l'entreprise Bourgeois Alain pour un montant de 650 € H.T.
- Travaux divers école : la liste des travaux demandés par Madame HENAUT ont été majoritairement réalisés, le problème de l'alarme qui est inaudible subsiste : nous demandons un nouveau devis à AIME TECHNICS. Les vitres cassées du préau ont été changées par l'entreprise Jamin Jamet pour un montant H.T. de 459,26 €.
- Fuite d'eau rue de Montour : une nouvelle fuite au niveau de la Petite Mothe a été réparée. Nous réfléchissons sur ce secteur car fuites d'eau régulières.
- Projets 2023 : mise en sécurité de la Renardière, réseau d'eau rue de Montour, rue d'Hotton (en partenariat avec la commune de Huisseau), une partie de la rue des

Fontaines, la porte du périscolaire et les fissures sur le nouveau terrain de tennis à surveiller.

- Réunion publique concernant le projet de sécurisation de la Renardière : 60 personnes présentes, confirmation de la vitesse excessive sur cette route, toutes les questions étaient constructives, tous les participants s'accordent à dire que le projet est nécessaire.
- École : difficulté à trouver un artisan pour la réfection du sous-bassement du toit de l'école. Nous sommes en attente de devis.
- Les travaux de réfection de la rue de Boynes en cours de réalisation.

#### 2022-39 SALLE POLYVALENTE

Le contrat Edf de la salle polyvalente et des ateliers municipaux arrivait à échéance fin avril et avait déjà subit une forte augmentation. Pas de nouvelles d'Edf avant fin juin pour la signature d'un nouveau contrat que nous avons refusé une première fois à cause d'une trop forte augmentation, malgré nos nombreuses interventions téléphoniques, aucun contact n'a été possible avec Edf qui nous a coupé l'électricité mi-juillet et ce jusqu'à la signature d'un nouveau contrat au 1er septembre avec une augmentation fois 10 et fois 20 en fonction des heures. Pour pouvoir bénéficier du bouclier tarifaire, nous allons devoir changer l'ampérage et passer de 42 à 36 ampères. Nous sommes toujours en attente de la réponse d'Edf. Cette forte augmentation nous oblige à des mesures drastiques : pas de chauffage à la salle polyvalente jusqu'au nouveau contrat dont nous ne connaissons pas la date donc pas de location de salle aux particuliers. Un électricien est intervenu pour établir un bilan de puissance, le chauffage et la cuisinière sont les plus énergivores. Une réflexion sera menée sur le mode de chauffage de la salle polyvalente. Afin de compenser cette hausse importante, nous recherchons à faire des économies : diminuer l'éclairage communal la nuit, les décorations de noël ne seront pas installées pour 4 semaines mais 2 semaines c'est-à-dire du 20 décembre au 3 janvier, l'éclairage du terrain de sport s'éteindra à partir de 21h30.

#### 2022-40 DROIT DE PLACE

A compter du 1<sup>er</sup> octobre, le pizzaïolo paiera une participation à hauteur de 20 euros par mois. Cette décision s'appliquera à tout autre commerce ambulant.

## 2022-41 RÉUNION PUBLIQUE FIBRE

Une réunion se tiendra à Epieds-en-Beauce le 14 septembre à 18 heures concernant le déploiement de la fibre sur notre commune.

#### 2022-42 RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée s'est bien passée avec un protocole Covid allégé. L'équipe enseignante remercie la commune pour les travaux effectués durant l'été. Toutes les classes sont maintenues malgré une diminution de 10 élèves au total. Il y aura une augmentation de quelques centimes au repas de la cantine.

### 2022-43 QUESTIONS DIVERSES

- Hier, s'est tenu le repas des anciens dans la convivialité habituelle.
- Suite au passage à la commission du centre de gestion, Monsieur PEAUGER est déclaré en longue maladie jusqu'au 17 janvier 2023 inclus et depuis le 1<sup>er</sup> jour de son arrêt (le 18 octobre 2021). Prolongation du CDD de Madame BOUFFET jusqu'au 31 décembre 2022.
- Monsieur Éric LANGÉ organisera une visite de la Tour Chappe aux nouveaux élus le samedi 15 octobre à 11 heures.

Commune	de	$\mathbf{R} \mathbf{\Lambda}$	CC	ON
COHHHHHE	uc	-1		

Séance du 12 septembre 2022

Mme Anita BENIER	M. Régis VRAIN	M. Charles MALAUZAT	
M. Antoine PRÉVOST	Mme Céline FAUCHER-LUCAS	Mme Céline CHAUVET	
M. François MOREAU	M. Joffrey BARALLE	M. Bruno BOURGEOIS	
Mme Gladys CHAVOUET	M. Christian POUSSET	M. Éric LANGÉ	
M. Nicolas d'ABOVILLE	Mme Sophie LE NOAN		